DÉCHETS

Décision 2025-62 : Convention entre Grand Lac et la société ECOPAE relative à la prise en charge des déchets de petits appareils extincteurs collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets

1 DOCUMENT - Publié le 25 mars 2025

DÉCISION

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2025/decision-2025-62-convention-entre-grand-lac-et-la-societe-ecopae-relative-a-la-prise-en-charge-des-dechets-de-petits-appareils-extincteurs-collectes-dans-le-cadre-du-service-public-de-gestion-des-dechets-38204?

DEC_2025-62.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 319,1 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.